

## Appel à Projets 2023

### Programme Doctoral Interfaces Pour le Vivant

#### Présentation et objectifs

L'ambition du programme doctoral **Interfaces pour le Vivant (IPV)** est de générer des recherches innovantes aux interfaces avec les sciences du vivant. L'ensemble de Sorbonne Université est concerné par ce programme qui s'appuiera sur les différentes UFR ainsi que sur ses grands instituts.

Ce programme s'adresse aux études à l'interface avec les sciences du vivant allant de la biologie fondamentale aux études relevant d'aspects plus appliqués connectés à la santé mais en amont des recherches cliniques. Pour l'AAP 2023, le bureau du programme a décidé de reconduire un appel large sans thématique prioritaire.

#### Conditions d'éligibilité

Le Programme Doctoral est ouvert à tous les laboratoires rattachés à l'une des ED co-accréditées par Sorbonne Université. Les doctorantes et doctorants recrutés par le programme sont rattachés à l'ED de leur directeur ou directrice de thèse, qui les gère comme tous ses doctorantes et doctorants (inscriptions, plan individuel de formation, soutenance, etc.).

Afin de favoriser au mieux la synergie entre disciplines, une co-direction de thèse sera demandée. **Le directeur de thèse principal ou la directrice de thèse principale portant le projet, doit être affiliée à un laboratoire ayant comme tutelle Sorbonne Université.**

Le co-directeur ou la co-directrice peut éventuellement être affiliée à un laboratoire d'un autre établissement y compris à l'étranger. Les deux directeurs ou directrices de thèse doivent appartenir à deux ED différentes et devront être titulaires de l'HDR. Une dérogation d'HDR pour la co-direction pourra être acceptée en justifiant auprès de l'ED de rattachement du passage de l'HDR durant le contrat.

Un directeur ou une directrice encadrant un doctorant ou une doctorante IPV des promotions 2021 et 2022 ne peut pas candidater à l'AAP 2023.

#### Sélection des projets de recherche doctoraux (PRD)

La procédure de sélection se fait en deux temps (voir calendrier prévisionnel plus bas) :

- Examen des PRD par les ED. Le rôle de l'ED est de vérifier la qualité de l'encadrement et de l'environnement du projet doctoral ;
- Sélection des PRD par le Programme Doctoral, selon les critères définis par le bureau du programme.

Seuls les projets validés par les ED sont examinés par le programme.

**Les critères de sélection** sont en premier lieu l'interdisciplinarité, viennent ensuite l'ambition du projet qui doit être en adéquation avec la réalisation d'un travail de doctorat et la qualité rédactionnelle du projet qui doit permettre de bien comprendre les enjeux du projet pour quelqu'un n'appartenant pas à la discipline. La question biologique devra être clairement explicitée. Une attention sera portée au fait qu'une partie significative de l'activité de recherche du doctorant ou de la doctorante soit effectuée dans chacune des deux équipes.

Les projets de recherche retenus sont largement diffusés et mis en ligne sur le site du Collège des ED.

## Sélection des candidates et des candidats et inscriptions

L'attribution des contrats doctoraux se fera ensuite sur audition des candidates et candidats, l'adéquation du projet avec le profil du candidat ou de la candidate sera évaluée par un jury dont les membres seront choisis pour leur expertise scientifique en fonction des projets retenus. Le jury comptera comme membres de droit la responsable du programme doctoral et des représentantes et représentants des ED concernées.

Ces auditions précéderont les concours des ED laissant la possibilité aux candidates et candidats de concourir à la fois au programme IPV et au concours organisé par les ED.

Les modalités d'audition seront directement transmises aux candidates et candidats par la gestionnaire du programme.

## Calendrier prévisionnel

<b>Lundi 30 janvier</b>	Lancement de l'appel à projets
<b>Jeudi 9 mars</b>	Date limite d'envoi des PRD par mail à : - ED de rattachement pour validation - au programme : <a href="mailto:interfaces_pour_le_vivant@listes.upmc.fr">interfaces_pour_le_vivant@listes.upmc.fr</a>  <b>Les documents à renvoyer au format pdf sont les suivants :</b> - page 3 du présent AAP « NOM_1_IPV_2023 » - descriptif du PRD, 3 pages max, « NOM_2_IPV_2023 »
<b>Vendredi 17 mars</b>	Date limite de validation par les ED
<b>Vendredi 24 mars</b>	Sélection des PRD par le bureau du programme
<b>Mardi 9 mai</b>	Transmission du dossier de candidature retenu pour l'audition par le directeur ou la directrice de thèse portant le projet
<b>Mardi 30 et mercredi 31 mai</b>	Auditions des candidates et des candidats
<b>Lundi 5 juin</b>	Publication des résultats

## Projet de Recherche Doctoral Concours IPV 2023

**Intitulé du Projet de Recherche Doctoral :**

### DIRECTION de thèse

**Directeur ou directrice de Thèse porteur du projet (titulaire d'une HDR) :**

NOM : Prénom :

Titre :

e-mail :

Adresse professionnelle :

**Unité de Recherche :**

Intitulé :

Code :

**Equipe de Recherche** (au sein de l'unité) :

Intitulé :

Thématique de recherche :

Responsable d'équipe :

NOM : Prénom :

**Ecole Doctorale de rattachement de l'équipe & d'inscription du doctorant :**

**Doctorants actuellement encadrés. Préciser le nombre de doctorants, leur année de 1ere inscription et la quotité d'encadrement :**

### CO-DIRECTION (obligatoire)

**Co-Directeur ou co-directrice de Thèse (titulaire d'une HDR) :**

NOM : Prénom :

Titre : HDR

e-mail :

**Unité de Recherche :**

Intitulé :

Code:

**Equipe de Recherche** (au sein de l'unité) :

Intitulé :

Thématique de recherche :

Responsable d'équipe :

NOM : Prénom :

**Ecole Doctorale de rattachement :**

**Doctorants actuellement encadrés. Préciser le nombre de doctorants, leur année de 1ere inscription et la quotité d'encadrement :**

**Cotutelle internationale :**  Non  Oui, précisez Pays et Université :

**Précisez ici les éventuels co-encadrants (non HDR)**

**Co-encadrant :**

NOM :

Prénom :

Titre :

HDR

e-mail :

**Unité de Recherche :**

Intitulé :

Code :

**Equipe de Recherche** (au sein de l'unité) :

Intitulé :

Thématique de recherche :

Responsable d'équipe :

NOM :

Prénom :

**Ecole Doctorale de rattachement :**

**Résumé (2 000 caractères maximum) :**

**Joindre un descriptif du PRD, 3 pages maximum avec références, taille police 11, format pdf nommé : « NOM\_2\_IPV\_2023 »**

**AVIS et VALIDATION de l'ECOLE DOCTORALE :**

**à envoyer simultanément par e-mail à l'ED de rattachement et au programme :**

**[interfaces.pour.le.vivant@listes.upmc.fr](mailto:interfaces.pour.le.vivant@listes.upmc.fr)**